

Réf: Dossier 287119

Avis de constitution

SOCIETE « NOAH COMPANY »

Siège Abidjan Yopougon Ananeraie, non loin de la
Station Petro ci, Lot 35, Ilot 438

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Jan 2024, et enregistrés à Yopougon le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOAH COMPANY »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le transport des personnes et des biens
- La location et la vente de véhicules et engins
- Tous services de livraison et colis
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Ananeraie, non loin de la Station Petro ci, Lot 35, Ilot 438

Dirigeant(s) M GBAHE NESSEMON ANGE PRUDENCE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01376 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09272/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

